
Opération broyage - vente de composteurs dans les communes

Communauté de Communes des Deux Vallées

9 rue du Maréchal Juin

60150 THOUROTTE

[Voir le site internet](#)

Leslie Tatin

leslietatin@cc2v.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, la Communauté de Communes des Deux Vallées a pour principales thématiques le compostage et les alternatives aux produits dangereux, notamment les produits phytosanitaires.

Chaque année, la CC2V propose à ses habitants, des composteurs à acquérir à moitié prix soit 20 euros les 420L et 35 euros les 1050L.

En 2013, un broyeur à végétaux professionnel a été acheté pour le mettre à disposition des communes afin de promouvoir le paillage dans leurs espaces verts.

Depuis 2015, la CC2V a pensé en faire bénéficier les habitants du territoire en organisant des opérations broyage - vente de composteurs dans les communes. Au moment de la semaine du Développement Durable, nous sommes présents sur 3 communes pendant une soirée durant laquelle les habitants peuvent apporter leurs branchages et repartir avec du broyat. Le broyeur ainsi que des composteurs à vendre sont installés sur un endroit pré-défini par la Mairie.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif principal est de sensibiliser les habitants à la production autonome d'amendement pour leurs espaces verts.

Le second objectif est de sensibiliser les communes à l'utilisation de paillage dans leurs massifs.

Résultats quantitatifs

200 composteurs vendus en 2015.

Les résultats quantitatifs concernant le broyage sont difficiles à chiffrer.

Résultats qualitatifs

Des habitants et élus sensibilisés au broyage et au compostage. On peut espérer une baisse d'utilisation de produits chimiques pour la gestion des espaces verts des particuliers et des communes.

MISE EN OEUVRE

Planning

Début 2015 : Proposition aux élus de la commission environnement de nous accueillir sur leur commune

Contact des communes volontaires pour définir un emplacement et des dates

Demande aux communes de mettre des branchages de côté pour que les usagers puissent repartir avec du broyat s'ils n'apportent pas de branches

J-1 mois : Annonce de l'opération dans le journal intercommunal et sur le site internet de la CC2V

Elaboration d'affiches et de flyers

J-2 semaines : Affichage dans les commerces et distribution de flyers

J-1 jour : Mise en place du fléchage pour diriger vers le lieu de l'opération

Jour J : Préparation et chargement des composteurs, de l'exposition sur le compostage, grilles caddies ...

Mise en place du stand compostage et du broyeur à végétaux 30 min avant l'horaire indiqué aux habitants

Moyens humains

2 personnes pour le broyage des végétaux

2 personnes pour le stand compostage (encaissement et chargement des composteurs dans les véhicules des particuliers)

1 élu référent

1 guide composteur bénévole

Moyens financiers

Carburant pour le broyeur à végétaux

Moyens techniques

Des panneaux d'exposition

Des grilles caddie

Des composteurs

Un broyeur

Des pelles et balais pour ramasser les copeaux

Partenaires mobilisés

Les agents techniques des communes nous accueillant.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible par n'importe quelle collectivité possédant un broyeur ou non (dans ce cas prévoir la location)

Difficultés rencontrées

L'originalité de cette action se trouve dans le fait que c'est la collectivité qui se déplace vers la population en allant directement au sein des communes

Recommandations éventuelles

Bien prévenir les usagers qui veulent repartir avec du broyat de prévoir des contenants.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROYEUR | MENAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN

aline.blin@ademe.fr

Direction régionale Hauts-De-France